

1^{ère} RÉVISION

Date 3.10.2018

Km 1856

Cachet du réparateur



ETS Ph. VAN DE MAELE SA

Distributeur Citroën

Rue Marcel Dassault - BP 40071 - 78125 Gisors

Tél. 01 30 41 81 81

2^e RÉVISION

Date 06.06.2019

Km 24 595

Cachet du réparateur



ETS Ph. VAN DE MAELE SA

Distributeur Citroën

Rue Marcel Dassault - BP 40071 - 78125 Gisors

Tél. 01 30 41 81 81

3^e RÉVISION

Date 18.06.2020

Km 42146

Cachet du réparateur



ETS Ph. VAN DE MAELE SA

Distributeur Citroën

Rue Marcel Dassault - BP 40071 - 78125 Gisors

Tél. 01 30 41 81 81

4^e RÉVISION

Date 08.07.2021

Km 58319

Cachet du réparateur



ETS Ph. VAN DE MAELE SA

Distributeur Citroën

Rue Marcel Dassault - BP 40071 - 78125 Gisors

Tél. 01 30 41 81 81

5^e RÉVISION

Date

Km

Cachet du réparateur

6^e RÉVISION

Date

Km

Cachet du réparateur

VIADUC AUTOMOBILES

CITROËN RAMBOUILLET

3 Rue Marcel Dassault

78125 GAZERAN

Siret 342 410 412 00031

Tel : 01-30-41-81-81

E-Mail : citroen.rambouillet@trujas.carwest.fr



SIEGE SOCIAL-VIADUC AUTOMOBILES

4 rue des Canaux - 91470 Limours

SAS au capital de 180 000€

R.C Corbeil Essonnes 87 B 1402

SIRET 342 410 412 00023

APE 4511Z

TVA UE FR84 342 410 412

Tel : 01-64-91-01-06

Site : www.citroen.fr/limours

E-Mail : citroen.limours@trujas.carwest.fr

Coordonnées Bancaires :

IBAN : FR76 1870 7000 8431 7213 4658 894

BIC : CCBPFRPPVER

Facture libellée en Euro

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	11/12/2024	15001	VO804127	ME	11/12/2024
5-585648	359331			TVA :	
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VAVO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VF73ABHZMHJ752219	19/07/2017	005A		2/2
GRAND C4 PICASSO	EP-969-GD	130672		COINCE	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	N° PAGE
			HT	HT	

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PROX UNITAIRE €	% REMISE	MONTANT €	CT

REPRENDRE RDV POUR CONTROLE FUITE D HUILE MOTEUR					

ECO3 FRAIS D'ELIMINATION DECHETS		2,50		2,50	7
SOUS-TOTAL INTERVENTION F 2,50 (3,00 TTC)					

SUITE A VOTRE PASSAGE, 1 AN D'ASSISTANCE OFFERT: 0 800 05 24 24

+++++

POUR FACILITER VOS DEMARCHES, PENSEZ A PRENDRE RDV EN LIGNE

+++++

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). TVA ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER €

2,50

0,00

270,00

CT	MONTANT H.T.	Taux T.V.A.	MONTANT T.V.A.
7	225,00 €	20,00	45,00 €
C	15001		
F	5-585648		
D	11/12/2024		
M	270,00		
R	2040		
E	11/12/2024		

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÉGLEMENT

MO facturée au barème des temps sauf (*) au temps passé

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.



CITROËN
by Trujas

VIADUC AUTOMOBILES

CITROËN RAMBOUILLET

3 Rue Marcel Dassault
78125 GAZERAN

TEL. 01 30 41 81 81

Site : www.carvest.fr

Mail : citroen.rambouillet@trujas.carvest.fr

SAS au capital de 180.000 €

R.C. Corbeil Essonnes 87 B 1402 - Siret 342 410 412 00023

N° T.V.A.U.E. : FR 84 342 410 412 - APE 4511Z

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	18/06/2024	15001	ME	18/06/2024
5-581578	357045	VO804127	VA :	
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN		
MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	CPG	NATURE DU DOCUMENT
CITROEN	VF73ABHZMHJ752219	19/07/2017	005A	1/1
GRAND C4 PICASSO	EP-969-GD	119038		COINCE
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION
			HT	HT
DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	% REMISE	MONTANT
CT				

** OR 357045 DU 14/06/2024 **

B : 2636ER01FR010103 FORFAIT AVANTAGE DISQUES ET PLAQUETTES AR
REVISION CONSTRUCTEUR)

331,67

Montant T.T.C. : 398,00

9800220780	VIS FIX ET 44C	4,00
1619791280	E:4 PLAQUETTES FREIN AR PSA	1,00
1687772680	E:2 DISQUES FREIN AR PSA	1,00
26360910	REMPLACEMENT DISQUES DE FREINS ARRIERE 2 COTES	

SOUS-TOTAL INTERVENTION B 331,67 (398,00 TTC)

SUITE A VOTRE PASSAGE, 1 AN D'ASSISTANCE OFFERT: 0 800 05 24 24

POUR FACILITER VOS DEMARCHES, PENSEZ A PRENDRE RDV EN LIGNE

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80-335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

0,00

0,00

398,00

C 15001
F 5-581578
D 18/06/2024
M 398,00
R 2040
E 18/06/2024

PAPILLON A JOINDRE
À VOTRE RÈGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
7	331,67	20,00	66,33

MO facturée au barème des temps sauf (*) au temps passé

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.



CITROËN

by Trujas

VIADUC AUTOMOBILES

CITROËN RAMBOUILLET

3 Rue Marcel Dassault
78125 GAZERAN

TEL. 01 30 41 81 81

Site : www.carwest.fr

Mall : citroen.rambouillet@trujas-carwest.fr

SAS au capital de 180.000 €

R.C. Corbeil Essonnes 87 B 1402 - Siret 342 410 412 00023

N° T.V.A.U.E. : FR 84 342 410 412 - APE 4511Z

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	14/02/2024	15001	ME	14/02/2024
5-578750	355431	VO804127	TVA :	
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN		
MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPR	NATURE DU DOCUMENT
CITROËN	VF73ABHZMHJ752219	19/07/2017	005A	1/1
GRAND C4 PICASSO	EP-969-GD	111959		BARLEMONT
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION
			HT	HT
DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PROX UNITAIRE	% REMISE	MONTANT

** OR 355431 DU 13/02/2024 **

B : 1101XX02FR050116 FORFAIT AVANTAGE REMPLACEMENT BATTERIE -

183,33

20% PR NOV_FEV

Montant T.T.C. : 220,00

1620012580

E:BATTERIE 1SX

1,00

11010910

REMPLACEMENT BATTERIE DE
SERVITUDE

SOUS-TOTAL INTERVENTION B 183,33 (220,00 TTC)

SUITE A VOTRE PASSAGE, 1 AN D'ASSISTANCE OFFERT: 0 800 05 24 24

+++++

POUR FACILITER VOS DEMARCHES, PENSEZ A PRENDRE RDV EN LIGNE

+++++

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n°80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

0,00

0,00

220,00

C 15001
F 5-578750
D 14/02/2024
M 220,00
R 2040
E 14/02/2024

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÈGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TVA T.V.A.	MONTANT T.V.A.
7	183,33	20,00	36,67

MO facturée au barème des temps sauf (*) au temps passé

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÈGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.



CITROËN
by Trujas

VIADUC AUTOMOBILES

CITROËN RAMBOUILLET
3 Rue Marcel Dassault
78125 GAZERAN

TEL. 01 30 41 81 81

Site : www.carvest.fr

Mail : citroen.rambouillet@trujas.carvest.fr

SAS au capital de 180.000 €

R.C. Corbeil Essonnes 87 B 1402 - Siret 342 410 412 00023

N° T.V.A.U.E. : FR 84 342 410 412 - APE 4511Z

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
ATTESTATION	01/02/2024	95446		ME	01/02/2024
5-578476	355249	VO80412			
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN			
MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROEN	VF73ABHZMHJ752219	19/07/2017	005A	ATTESTATION	1/1
GRAND C4 PICASSO	EP-969-GD	111208		TEIXEIRA JOSE	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION	Page PAGE

DÉSIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	% REMISE	MONTANT	CT
A : ECH RESERVOIR D UREE					
1682620180	RESERVOIR UREE	0F	1,00		
SOMME	DI-GARANTIE SOMME				
FGEST	FRAIS GESTION GARANTIE				

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n°80-335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

C
F
D
M
R
E

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÉGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
----	--------------	-------------	----------------

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le **Tribunal de Commerce de notre Siège Social** sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.



CITROËN
by Trujas

VIADUC AUTOMOBILES

CITROËN RAMBOUILLET

3 Rue Marcel Dassault
78125 GAZERAN

TEL. 01 30 41 81 81

Site : www.carwest.fr

Mail : citroen.rambouillet@trujas.carwest.fr

SAS au capital de 180.000 €

R.C. Corbeil Essonnes 87 B 1402 -- Siret 342 410 412 00023

N° T.V.A.U.E. : FR 84 342 410 412 - APE 4511Z

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	01/02/2024	15001	ME	01/02/2024
5-578475	355249	VO804		
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN		
MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT
CITROËN	VF73ABHZMHJ752219	19/07/2017	005A	1/1
GRAND C4 PICASSO	EP-969-GD	111208		TEIXEIRA JOSE
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION
			HT	HT
DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRX UNITAIRE	% REMISE	MONTANT

** OR 355249 DU 29/01/2024 **

A : ECH RESERVOIR D UREE

1682620180	RESERVOIR UREE	1,00	946,33	(1)	458,59	7
SOMME	DI-GARANTIE SOMME		0,00	(2)		7
SOUS-TOTAL INTERVENTION A 458,59 (550,31 TTC)						
Incluant une participation commerciale du constructeur et du réparateur de 487,74 € HT						

B : INJECTEUR

9802763880	INJECTEUR LIQUIDE CATALYTIQUE	F16A4	1,00	170,54	170,54	7
9813692480	PROTECTEUR MOUSSE		1,00	1,96	1,96	7
038G0910	REMPLACEMENT INJECTEUR D'UREE		0,40	105,00	42,00	7
9823743580	(MUL) COLLIER METALLIQUE	F16A4	1,00	8,91	8,91	7
SOUS-TOTAL INTERVENTION B 223,41 (268,09 TTC)						

C : Charge client reservoir uree

1611728380	UREE	STK1	17,00	1,09	18,53	7
151B0910	REMPLACEMENT RESERVOIR D'UREE		0,60	105,00	63,00	7
17756311	MISE HORS PRESSION CIRCUIT		0,10	105,00	10,50	7
	ALIMENTATION D'UREE					
00003010	CONTROLE + ESSAI SIMPLE		0,25	105,00	26,25	7
	VEHICULE					
SOUS-TOTAL INTERVENTION C 118,28 (141,94 TTC)						

SUITE A VOTRE PASSAGE, 1 AN D'ASSISTANCE OFFERT: 0 800 05 24 24

POUR FACILITER VOS DEMARCHES, PENSEZ A PRENDRE RDV EN LIGNE

- (1) Ligne incluant une participation de 51,54%
(2) Ligne incluant une participation de 100%

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n°80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

800,28

0,00

NET À PAYER

960,34

C 15001
F 5-578475
D 01/02/2024
M 960,34
R 2040
E 01/02/2024
PAPILLON A JOINDRE
À VOTRE RÉGLEMENT

CT	MONTANT HT	TVA T.V.A.	MONTANT T.V.A.
7	800,28	20,00	160,06

MO facturée au barème des temps sauf (*) au temps passé

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.



CITROËN

by Trujas

VIADUC AUTOMOBILES

CITROËN RAMBOUILLET

3 Rue Marcel Dassault
78125 GAZERAN

TEL. 01 30 41 81 81

Site : www.carwest.fr

Mail : citroen.rambouillet@trujas.carwest.fr

SAS au capital de 180.000 €

R.C. Corbeil Essonnes 87 B 1402 - Siret 342 410 412 00023

N° T.V.A.U.E. : FR 84 342 410 412 - APE 4511Z

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	26/01/2024	15001	ME	26/01/2024
5-578344	355189	VO804121	FVA :	
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN		
CITROËN	VF73ABHZMHJ752219	19/07/2017	005A	1/1
GRAND C4 PICASSO	EP-969-GD	111128		TEIXEIRA JOSE
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	PR	AFFECTATION
			HT	HT
DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	% REMISE	MONTANT
* OR 355189 DU 24/01/2024 **				

F : DIAG1 FORFAIT DIAGNOSTIC NIVEAU 1

100,00

Montant T.T.C. : 120,00

MEC3

*MAIN D OEUVRE MECANIQUE

SOUS-TOTAL INTERVENTION F 100,00 (120,00 TTC)

SUITE A VOTRE PASSAGE, 1 AN DASSISTANCE OFFERT: 0 800 05 24 24

+++++

POUR FACILITER VOS DEMARCHES, PENSEZ A PRENDRE RDV EN LIGNE

+++++

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80-335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

0,00

0,00

120,00

C 15001
F 5-578344
D 26/01/2024
M 120,00
R 2040
E 26/01/2024
PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÉGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
7	100,00	20,00	20,00

MO facturée au bareme des temps sauf (*) au temps passe

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

MODALITES DE REGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'edgibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.



CITROËN
by Trujas

VIADUC AUTOMOBILES

CITROËN RAMBOUILLET
3 Rue Marcel Dassault
78125 GAZERAN

TEL. 01 30 41 81 81

Site : www.carvest.fr

Mail : citroen.rambouillet@trujas.carvest.fr

SAS au capital de 180.000 €

R.C. Corbeil Essonnes 87 B 1402 - Siret 342 410 412 00023

N° T.V.A.U.E. : FR 84 342 410 412 - APE 4511Z

106090
25000
131090

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	18/09/2023	15001	ME	18/09/2023
5-575179	353392	VO804...	TVA :	
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VIN		

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VF73ABHZMHJ752219	19/07/2017	005A		2/2
GRAND C4 PICASSO	EP-969-GD	106093		COINCE	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	FR	AFFECTATION	N° PAGE
			HT	HT	

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	% REMISE	MONTANT
998880	1,00			
49450907				
SOUS-TOTAL INTERVENTION G	53,33 (64,00 TTC)			

H : INTERVENTION H

LEGERE FUIE DEMI CULASSE

FUIE INJECTEUR UREE

SOUS-TOTAL INTERVENTION H 0,00 (0,00 TTC)

I : INTERVENTION I

ECO FRAIS D'ELIMINATION DECHETS

Montant TTC -->

6,00

Dont T.V.A. 20,000 1,00

SOUS-TOTAL INTERVENTION I 5,00 (6,00 TTC)

SUITE A VOTRE PASSAGE, 1 AN D'ASSISTANCE OFFERT: 0 800 05 24 24

POUR FACILITER VOS DEMARCHES, PENSEZ A PRENDRE RDV EN LIGNE

Prochaine
Visite à 131000 km.

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80.335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

5,00

0,00

368,00

C 15001
F 5-575179
D 18/09/2023
M 368,00
R 2040
E 18/09/2023

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE RÉGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TALX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
7	306,65	20,00	61,35

MO facturée au barème des temps sauf (*) au temps passé

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.



CITROËN

S.A.S SOMODA

CONCESSION CITROËN MORLAIX

Boulevard René Fily - 29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Tél : 02 98 62 09 68 / Pièces détachées : 02 98 88 15 39

E-mail : ci-mor-contact@cobredia.fr

www.somoda-auto-morlaix.fr

SIRET : 338 266 018 00013

RCS : 338 266 018 R.C.S Rennes

IBAN : FR76 1290 6500 8766 5659 4400 186 BIC : AGRIFRPP829

S.A.S au capital de 400 000 euros

DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	LIBELLE COMPTE	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
FACTURE	31/08/2023	0121012		ME	31/08/2023
01-334966	127614			TVA :	
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VINVO			

MARQUE	N° VIN	DATE 1 ^{re} MISE EN CIRCULATION	OPB	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VF73ABHZMHJ752219	19/07/2017	005A		1/1
C4 PICASSO (B78)	EP-969-GD	104326		Bernard LE JAN	
MODELE	N° IMMATRICULATION	KM	FR	AFFECTATION	Autre PAGE

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	HT	PRIX UNITAIRE	% REMISE	HT	CT
** OR 127614 DU 31/08/2023 **						
A : ADBLUE FORFAIT Remplissage reservoir ADBLUE						45,83
Montant T.T.C. : 55,00						
1614007580L REDUCTEUR NOC UREE1L	17,00					
MEC1 *MO MECANIQUE T1						
SOUS-TOTAL INTERVENTION A 45,83 (55,00 TTC)						
Dans le cadre de notre politique Qualite, nous nous permettrons de vous recontacter. Merci pour votre confiance.						
RDV en Ligne www.citroen.fr/rdv 7j/7 24H/24						
CITROËN ASSISTANCE 0800052424 Assistance 1 an offert.						
Application Smartphone MyCitroen dispo. sous Iphone et Android.						
CARTE						

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'EXIGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 80-335 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER

0,00

0,00

55,00

C 0121012
F 01-334966
D 31/08/2023
M 55,00
R 0040
E 31/08/2023

PAPILLON À JOINDRE
À VOTRE REGLEMENT

CT	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.
4	45,83	20,00	9,17

MO facturée au bareme des temps sauf (*) au temps passé

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE REGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.